



## **Responsable d'unité Intégration et Accès aux droits Coordinateur·ice du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI)**

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

### **Direction Solidarité Santé (DSS)**

Effectif : 1300

**Leur raison d'être :** La direction Solidarité Santé (DSS) rassemble 6 directions dont 3 de la Ville de Rennes et 3 de son CCAS, ainsi que des missions supports ou dédiées spécifiques. Elle pilote et met en œuvre les politiques publiques et actions de la Ville de Rennes en matière de solidarités, d'insertion, de personnes âgées, de santé, de handicap, de logement social, de petite enfance. Depuis la mutualisation du service avec la Métropole intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2025, elle assure l'encadrement fonctionnel du Service Hospitalité Famille.

### **Service Hospitalité Familles**

Effectif : 11

**L'équipe :** Le Service Hospitalité Familles recense et évalue les situations d'errance des familles avec enfants mineurs sans droit à ressources sur le territoire. Il enregistre les demandes de mise à l'abri et, en subsidiarité de l'État, assure l'hébergement de plus de 200 familles étrangères dans le cadre du volet hébergement d'urgence du Programme Hospitalité porté par la Ville et la Métropole. Avec la Direction Association Jeunesse Égalité (DAJE), il participe au pilotage et à la mise en œuvre du volet accès aux droits, intégration et citoyenneté du programme Hospitalité. À ce titre, il pilote le Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) noué avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine qui vise à favoriser l'intégration des étrangers primo-arrivants (EPA) sur le territoire.

### **Le sens de ce poste :**

Le/La responsable de l'unité Intégration et Accès aux droits en charge de la coordination du CTAI assure pilotage des actions d'accueil et d'intégration des personnes étrangères menées par la collectivité, en lien avec les services de l'État.

Il assure à titre principal la coordination et l'animation territoriale du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) conclu entre Rennes Métropole, la Ville de Rennes et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Il garantit sa bonne articulation avec les orientations du programme Hospitalité de la collectivité et la fluidité du dialogue avec les services de l'État sur ces sujets.

Enfin, il assure l'encadrement fonctionnel de l'unité, avec pour objectif d'améliorer l'accès aux droits et l'intégration du public accompagné par le Service et le développement des outils et projets afférents.

## **Vos principales missions :**

### 1-Assurer la coordination du Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration (CTAI) - 40 %

- Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmations annuelles du CTAI et les liens afférents avec les porteurs associatifs, l'État et les services et élus concernés (comitologie) ;
- Piloter les actions du CTAI portées et cofinancées par la collectivité, assurer l'ingénierie et la gestion des projets afférents, y compris sur les volets administratifs et financiers, ainsi que les relations avec les acteurs concernés.
- Rechercher des fonds externes pour sécuriser les actions en cours.
- Assurer une communication régulière sur les actions du CTAI à l'échelle locale et nationale, travailler en réseau avec les autres territoires porteurs de CTAI.

### 2- Assurer l'animation territoriale du CTAI et garantir son articulation avec le programme Hospitalité - 30 %

- Assurer une animation territoriale du CTAI permettant la mise en réseau des acteurs de l'intégration et l'identification des besoins du territoire en la matière, être force de proposition sur les actions à mettre en œuvre au regard des besoins observés.
- Assurer le co-pilotage et la co-animation du Conseil de l'Hospitalité avec la mission Égalité, articuler ses travaux avec le CTAI afin de renforcer la dimension participative du Contrat.
- En lien avec les services concernés, participer au développement métropolitain du CTAI et du programme hospitalité.
- Assurer une veille nationale et locale en matière d'intégration des étrangers primo-arrivants.

### 3- Piloter l'unité Intégration et Accès aux droits du Service Hospitalité Familles - 30 %

- Être la personne référente du Service pour les relations partenariales avec l'État en matière d'accès aux droits, en lien avec les autres services impliqués, notamment en matière de numérique et démarches étrangers en lien avec le poste CTAI afférent.
- Piloter les projets transversaux visant à améliorer l'accès aux droits et l'intégration du public accompagné par le programme Hospitalité (Emploi, Santé, Droits...).
- Assurer l'encadrement fonctionnel de l'unité accès aux droits et intégration du SHF (2 juristes, 2 intervenantes sociales), participer au bon fonctionnement du dispositif de mise à l'abri.
- Développer les outils de suivi et de *reporting* de l'unité.

## **Compétence**

### **Les compétences relationnelles :**

- Excellent relationnel et respect de la confidentialité
- Savoir travailler en équipe, faire preuve d'initiative et d'autonomie tout en identifiant son champ d'intervention
- Savoir faire preuve d'initiative, d'adaptation et de polyvalence sur les différentes fonctions
- Rigueur et sens de l'organisation, maîtrise des outils de suivi et de *reporting*
- Savoir faire preuve de recul et de sang-froid face à des situations d'urgence, enjeux humains et institutionnels complexes

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Diplôme ou expérience auprès des BPI, droit des étrangers, migrations internationales, etc.
- Très bonne connaissance des publics primo-arrivants et du secteur associatif afférent
- Expérience confirmée dans l'animation de réseaux et relations partenariales
- Maîtrise de l'anglais souhaitée
- Fine connaissance de l'environnement institutionnel collectivité et État
- Déplacements réguliers sur la métropole et réunions à l'extérieur fréquentes
- Maîtrise confirmée des outils bureautiques et capacités rédactionnelles

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Encadrement fonctionnel
- Fine connaissance du tissu associatif rennais
- Connaissance du fonctionnement d'un dispositif d'hébergement d'urgence
- Connaissance des outils de financements externes (UE notamment)

Horaires : 39h ; 23 RTT/an  
Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole  
Matériel(s) à disposition : PC portable, smartphone  
Missions de suppléance : /  
Télétravail : Ponctuel selon charte DSS  
Autres : /

N° du poste :  
Date de mise à jour de la fiche de poste : 2026

### **Éléments de statut :**

Cadre d'emploi : attaché territorial (contrat de projet jusqu'au 31/12/2028)  
Parcours : P2  
Éléments complémentaires de rémunération : /